COMMUNE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES

LISTE DES DELIBERATIONS

de la séance du CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 02 MARS 2023 à 18h30

Sous la présidence de Monsieur Dominique LAZZARO, MAIRE.

-MEMBRES PRESENTS: MM. BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves - CLEMENT Pierre-Benoît COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - DEPLANTE Benjamin GOYET Aurélie - LEMAIRE-LEVY Florence PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly - TOGNET André -

-MEMBRE ABSENT EXCUSÉ: M. PACHOUD Bernard de 18h30 à 19h05-procuration donnée à M. LAZZARO Dominique de 18h30 à 19h05.

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE

: 14

-PRESENTS

: 13 de 18h30 à 19h05

14 de 19h06 à 19h50

M. PACHOUD Bernard a donné procuration à M. LAZZARO Dominique de 18h30 à 19h05.

-VOTANTS

: 14

- -Mme BIGNARDI Martine a été élue Secrétaire de Séance
- -Date de la CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27/02/2023
- -Date de l'affichage de la LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 02/03/2023 : le 03/03/2023 et de la publication sur le SITE INTERNET de la Commune le 03/03/2023.
- -APPROBATION du PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 12/01/2023 par 14 voix POUR.

La liste des délibérations est la suivante :

1- VOTE TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX DE L'ANNÉE 2023.

Délibération du Conseil Municipal Nº 8/2023

VOTE: 14 voix POUR

2- RENOUVELLEMENT DEMANDE DE DÉROGATION ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE RENTRÉE 2023.

Délibération du Conseil Municipal Nº 9 /2023

VOTE: 14 voix POUR

3- RENOUVELLEMENT BAIL A LOYER LOCAL INDUSTRIEL AVEC LA SOCIÉTÉ « SAS ADVANCEXL SAS »

Délibération du Conseil Municipal Nº 10 /2023

VOTE: 14 voix POUR

4- CONVENTION AVEC LE CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC POUR APPROBATION PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2022 -2027.

Délibération du Conseil Municipal N° 11 /2023

VOTE: 14 voix POUR

5- DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU F.D.E.C. 2024 POUR ACQUISITION AIRES DE JEUX ECOLE MATERNELLE ET PARC DE LA TRANCHÉE COUVERTE.

Délibération du Conseil Municipal N° 12 /2023

VOTE: 14 voix POUR

6- DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL REGIONAL POUR ACQUISITION AIRES DE JEUX ECOLE MATERNELLE ET PARC DE LA TRANCHÉE COUVERTE.

Délibération du Conseil Municipal Nº 13/2023

VOTE: 14 voix POUR

7- CONVENTION AVEC LE C.D.G. 73 POUR MISE A DISPOSITION D'UN CONSEILLER DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ANNÉE 2023.

Délibération du Conseil Municipal Nº 14/2023

VOTE: 14 voix POUR

8- SUPPRESSION POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2EME CLASSE SUIVIE DE LA CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE SUITE A AVANCEMENT DE GRADE.

Délibération du Conseil Municipal Nº 15/2023

VOTE: 14 voix POUR

9- SUPPRESSION POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL SUIVIE DE LA CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE SUITE A AVANCEMENT DE GRADE.

Délibération du Conseil Municipal Nº 16/2023

VOTE: 14 voix POUR

10- EMBAUCHE PLUSIEURS AGENTS POUR BESOINS OCCASIONNELS A PARTIR DU 02/05/2023.

Délibération du Conseil Municipal N° 17 /2023

VOTE: 14 voix POUR

11- CREATION D'UN POSTE DE 4EME ADJOINT A PARTIR DU 01/04/2023.

Délibération du Conseil Municipal N° 18 /2023

VOTE: 14 voix POUR

12- SUPPRESSION INDEMNITE MENSUELLE PRESIDENTE REGIE MUNICIPALE CHAUFFERIE BOIS A PARTIR DU 01/04/2023.

Délibération du Conseil Municipal Nº 19 /2023

VOTE: 14 voix POUR

13- TARIFICATION VENTE CHAUFFAGE PAR REGIE MUNICIPALE CHAUFFERIE BOIS A PARTIR DU 02/03/2023

Délibération du Conseil Municipal N° 20 /2023

VOTE: 14 voix POUR

14- RAPPORT SUR PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ANNÉE 2021.

Délibération du Conseil Municipal N° 21 /2023

VOTE: 13 voix POUR

et 1 ABSTENTION: M. CLEMENT Pierre-Benoît- La raison de ce vote: « imprécisions ».

15- RAPPORT SUR PRIX ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ANNÉE 2021.

Délibération du Conseil Municipal N° 22 /2023

VOTE: 14 voix POUR

La présente LISTE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 🕹 🗸 2023, vue par Nous, M. LAZZARO Dominique, MAIRE de la Commune de ST-ETIENNE-DE-CUINES, Et par Mme BIGNARDI Martine, SECRETAIRE DE SEANCE pour être mise en ligne sur le SITE INTERNET de notre Commune et affichée à la porte de la Mairie le 03/03/2023, conformément à l'Ordonnance N° 2021-1310 et au Décret N° 2021-1311 du 07/10/2021 relatifs à la réforme des règles de publicité des actes avec une entrée en vigueur le 01/07/2022.

Fait à ST-ETIENNE-DE-CUINES le 03 Mars 2023

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme BIGNARDI Martine,

SECRETAIRE DE SEANCE

